



## Grille indiciaire TSEEAC : L'Arlésienne !!!!

Pour le CT DGAC du 22 octobre, le SG a communiqué un «nouveau» projet de grille indiciaire pour les TSEEAC.  
**Il est consternant de constater que plus le projet «avance», plus les TSEEAC perdent en rémunération !!!**  
 Vous pouvez prendre connaissance ci-dessous de l'historique et des évolutions à chaque fois à la baisse dans chaque nouveau projet.

### Janvier 2011 : les promesses de l'Administration !

«La prise en compte des évolutions professionnelles des TSEEAC connaîtra une reconnaissance statutaire revalorisée à tous les grades. La réforme de la grille indiciaire des TSEEAC portera l'indice terminal du corps à l'indice brut 702 avec un allongement de la carrière.»

Projet de Janvier 2011	TSEEAC Normal		TSEEAC Principal		TSEEAC Exceptionnel	
	actuel	futur	actuel	futur	actuel	futur
Echelon 11	585	610	--	--	--	--
Echelon 10	556	580	--	--	--	--
Echelon 9	528	551	--	--	--	--
Echelon 8	504	526	619	646	--	--
Echelon 7	481	502	602	618	--	--
Echelon 6	457	478	582	601	--	702
Echelon 5	434	455	558	581	646	672
Echelon 4	411	430	534	557	625	645
Echelon 3	384	402	510	531	599	624
Echelon 2	361	378	485	505	585	598
Echelon 1	326	341	460	480	555	577
Stagiaire 2	--	325	--	--	--	--
Stagiaire 1	311	318	--	--	--	--
Elève	306	312	--	--	--	--

### Mai 2012 : l'amère réalité !

Les indices régressent !

Notamment pour les grades «Normal» et «Principal»... !!!

On croit rêver !!!!

Projet de Mai 2012	TSEEAC Normal		TSEEAC Principal		TSEEAC Exceptionnel	
	actuel	futur	actuel	futur	actuel	futur
Echelon 11	585	585	--	--	--	--
Echelon 10	556	556	--	--	--	--
Echelon 9	528	528	--	--	--	--
Echelon 8	504	504	619	619	--	--
Echelon 7	481	481	602	602	--	702
Echelon 6	457	457	582	582	--	672
Echelon 5	434	434	558	558	646	645
Echelon 4	411	411	534	534	625	624
Echelon 3	384	384	510	510	599	598
Echelon 2	361	361	485	485	585	577
Echelon 1	326	326	460	460	555	555
Stagiaire 2	--	318	--	--	--	--
Stagiaire 1	311	312	--	--	--	--
Elève	306	306	--	--	--	--



## Octobre 2012 : les maîtres de l'illusion !

Le projet de mai 2012 était bien loin de tenir ses promesses, mais la dernière version nous plonge en plein cauchemar !!!..... Regardez bien !!!

Proposition d'Octobre 2012	TSEEAC Normal				TSEEAC Principal				TSEEAC Exceptionnel			
	actuel	Durée échelons	futur	Durée échelons	actuel	Durée échelons	futur	Durée échelons	actuel	Durée échelons	futur	Durée échelons
Echelon 11	585		610		--		--		--		--	
Echelon 10	556	4	581	4	--		--		--		--	
Echelon 9	528	4	556	4	--		638		--		--	
Echelon 8	504	3	534	3	619		625	4	--		--	
Echelon 7	481	2,5	510	3	602	4	606	4	--		702	
Echelon 6	457	2,5	486	3	582	3,5	586	4	--		672	4
Echelon 5	434	2	463	3	558	3,5	563	4	646		652	4
Echelon 4	411	2	440	2	534	3	540	3,5	625	3	630	4
Echelon 3	384	1,5	416	2	510	2	515	3	599	3	610	4
Echelon 2	361	1,5	393	2	485	1,5	490	2,5	585	2	591	3
Echelon 1	326	1	361	2	460	1,5	465	2,5	555	2	563	3
Stagiaire 2	--	--	341	1	--		--		--		--	
Stagiaire 1	311	1	333	1	--		--		--		--	
Elève	306	1	325	1	--		--		--		--	

Au premier regard, tout semble aller pour le mieux, des indices plus élevés à chaque échelon, des échelons supplémentaires qui nous emmènent toujours plus haut... Mais surtout PLUS LOIN dans le temps !!!! Les durées d'échelon ont été discrètement modifiées et sont présentées comme un nécessaire allongement de carrière en contrepartie de l'amélioration de l'indice terminal.

Mais quel est le résultat concret de ce tour de passe-passe ???

Comparons le déroulement de carrière et le traitement perçu durant une carrière complète entre la grille actuelle et celle que l'on nous propose.

Si l'on déroule la carrière d'un TSEEAC qui intègre la DGAC à 20 ans et passe toutes les qualifications statutaires et tous les grades au plus tôt on s'aperçoit que jusqu'à sa 30<sup>ème</sup> année de service, l'agent perd de l'argent (environ 17 000 € cumulés !!!) et qu'il passe le restant de sa carrière à récupérer la perte initiale pour finir à 42 ans de service avec un bénéfice de 55 € brut et l'indice 702 obtenu à 37 ans de service pour sa retraite.

Et si ce TSEEAC a la mauvaise idée de ne pas obtenir la 2<sup>ème</sup> qualification, il terminera sa carrière (après 42 ans de service) avec un manque à gagner de plus de 20 000 € cumulés !!!

Qui disait que les TSEEAC n'étaient pas à plaindre et avaient été bien servis ???

Les mêmes qui annonçaient une reconnaissance statutaire revalorisée à tous les grades !!!

A noter que la proposition de l'Administration ne fait pas état :

- des conditions de transposition de l'ancienne grille vers la nouvelle..., l'Administration avait initialement évoqué un retour à 0 dans l'échelon !!!,
- de la "mécanique" prévue pour les changements de grade,
- et du nouveau projet de statut TSEEAC rédigé (celui présenté en mai 2012 minimisait systématiquement les fonctions tenues par les TSEEAC...).

Comme on nous l'a fait remarquer lors du CT du 22 octobre 2012 : cela pourrait être pire !!

FO a dénoncé pendant ce CT DGAC le tour de force de l'Administration et le mépris ouvertement affiché envers les TSEEAC !!!

Le SG n'a pas souhaité discuter plus avant de ce projet et a programmé une réunion spécifique pour le 30 novembre 2012...

FO dénonce l'arnaque sociale de ce projet !!

FO défendra une véritable revalorisation pour TOUS les TSEEAC, pour tous les grades et tous les échelons.

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ? REJOIGNEZ LE SNNA-FO !

<http://www.fodgac.fr/fr/adhesion/>

Contacts Bureau National SNNA-FO : Thierry MOROT Frederic BARRET Eric LALLIS Pierre MEYBON

